

Vert infos

Le bulletin municipal de votre commune



Edition : janvier 2025



Votre maire
et son conseil municipal
vous souhaitent une très
Belle année
2025 !



P.12

BIEN VIVRE À VERT !

Une fresque murale pour décorer le parking de l'église



P.24

NOS TRAVAUX

L'antenne c'est fini !

MAIRIE

Horaires
LUNDI ET JEUDI : de 16h à 19h
MARDI ET VENDREDI : de 16h à 18h

Permanences élus sur rendez-vous
LUNDIS & JEUDIS de 17h00 à 18h00



AGENCE POSTALE



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI :
de 9h à 11h45

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Jocelyne Reynaud-Léger



Nicole Buffard



Olivier Sillon



Eddie André



Florence Beaulieu



Franck Cavaciuti



Isabelle Desseaux



Anne-Marie Enjalbert



Thérèse Farcy



Stéphane Ferraris



Jean-Louis Julien



Marianne Thellier



Jean-Pierre Stockman



Eric Vander Hauwaert

Mairie de Vert - 64 Grande Rue -
01 34 76 30 71 - @ : mairiedevert@
orange.fr Directeur de la publi-
cation : Jocelyne Reynaud-Léger
Rédaction / maquette : Jocelyne
Reynaud-Léger, Nicole Buffard &
Grégory Alvarez





EDITO DE MADAME LE MAIRE

Une belle et heureuse année à tous les Vertois !

prise qui effectue les diverses collectes des déchets en tous genre par tous les temps et même les jours fériés.

Merci à la commission Fêtes et Cérémonies qui tous les ans, prépare cette cérémonie et un grand merci à eux pour les décorations de la Salle des Fêtes et de la Mairie pour laquelle j'ai trouvé qu'ils s'étaient surpassés.

Merci aux deux enfants de notre école qui sont venus chanter la marseillaise lors de la cérémonie de Commémoration du 11 Novembre, à ma grande déception, cette année ils n'étaient que deux pour chanter notre hymne, ce qu'ils ont fait avec le soutien de toutes les personnes présentes. Le diplôme pour le devoir de mémoire a été remis à Tessa qui a été très applaudie.

Merci aux habitants de Vert qui ont décoré le village. 5 d'entre eux, présents à cette cérémonie ont été récompensés par un tirage au sort.

Nous n'avons pas pu remettre les « doudous » aux enfants nés dans l'année car aucun d'eux n'était présent. Leur arbre sera cependant planté.

Merci au personnel communal, aux associations Sportives et Culturelles, au Comité des Fêtes, au Chemin des Ecoliers. J'espère n'avoir oublié personne si non, je leur demande de bien vouloir me pardonner.

L'année dernière, lors de cette cérémonie, j'étais partagée entre optimisme et pessimisme, que dire de cette année passée, ... bof ... Bizarre et agitée cette année 2024, le contexte mondial, la crise politique actuelle avec son lot d'incertitudes, le déchainement des éléments naturels, certaines régions de France ont beaucoup souffert, l'insécurité, que je l'espère nous ne ressentons pas dans notre commune, quoi que la voiture incendiée rue des Jardins et un nouveau dépôt sauvage dans la côte de Boinvilliers nous amènent à nous demander si les caméras sont suffisamment nombreuses. Pour ce qui concerne le dépôt sauvage, vous le savez si nous ne trouvons pas des indices qui nous mettent sur la voie des pollueurs, c'est une nouvelle fois la commune qui devra payer pour son enlèvement.

Heureusement, tout n'a pas été négatif pour nous. Nous avons réussi à

Vertoises, Vertois,

Comme chaque année au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et avec ce bulletin je remercie tous ceux qui par leur engagement et leur bénévolat ont contribué au : BIEN VIVRE A VERT.

Vous étiez nombreux, cette année encore à partager ce moment et je vous en remercie.

J'ai remercié pour leur présence Sophie PRIMAS Ministre et Porte-parole du Gouvernement, Cécile ZAMMIT POPESCOU Présidente de GPS&O, les maires et amis des communes voisines, la Brigade de Gendarmerie de Septeuil, les Entreprises, qui contribuent à l'embellissement ou à l'entretien de notre commune.

Cette année, la SOTREMA était avec nous. Vous le savez c'est cette entre-



retrouver un repreneur pour la boulangerie. Le conseil municipal a choisi de donner la préférence à une habitante de VERT qui souhaitait se lancer et créer son entreprise, ELSA, qui ne ménage pas ses efforts pour vous satisfaire.

Du côté des investissements, nous avons finalisé la remise en état des toitures de la mairie et de l'école primaire, changé la chaudière de l'agence postale, racheté du petit mobilier pour l'école, connecté la mairie et l'école à la fibre. Mais rien de visible du côté de notre projet autour de la Salle des Fêtes au grand « dam » du Comité des Fêtes à qui j'avais promis la halle qui remplacera leur bar-num pour le 14 Juillet ... 2024.

Le retard pris n'a été que moindre mal car ce dossier qui sera subventionné par la Région et le Département a failli ne pas pouvoir déboucher car le département, restrictions budgétaires oblige, a dû faire des choix parmi les nombreuses subventions qu'il octroie régulièrement.

Heureusement, notre dossier, suffisamment avancé a été sélectionné et retenu et 2025 devrait enfin en voir la concrétisation, sauf si le Gouvernement, pour raisons d'économies, faisait encore des coupes dans les dotations aux Régions et Départements. Les fonds de concours de GPS&O interviendront également pour prendre en charge la moitié du reste à charge de la commune. Encore merci à eux, je ne le dirai jamais assez, il faut absolument que cette aide aux communes de moins de 5000 habitants perdure.

Je rappelle en quoi consiste le projet : remise en état des bâtiments communaux, toilettage de la salle des fêtes, un city stade pour les jeunes, des nouveaux jeux pour les petits, un parcours de santé multigénérationnel, une halle pour accueillir les manifestations

et la remise en état de la mare. Tout ça pour compléter et agrémenter le parc entourant la salle des fêtes.

Si une fresque a été réalisée sur un mur du parking face à l'église c'est grâce à Un Mur une œuvre, action de GPS&O pour promouvoir le « street Art », action prise entièrement en charge par la Communauté Urbaine. Notre seul travail a été de choisir l'artiste parmi la liste qui nous a été proposée et l'expression de ce que nous souhaitons.

Nous avons déjà postulé mais cette fois, notre mur a été retenu et grâce à JOKOLOR, notre parking est complètement transformé.

Je ne peux pas faire l'impasse et ne pas vous parler du sujet « qui a fâché », l'ANTENNE de TELECOMMUNICATION, projet du Conseil Municipal d'installation d'une antenne de Télécommunication par l'opérateur BOUYGUES.

Je vous l'avais annoncé lors de mes vœux l'année dernière mais il s'est avéré que malgré que le dossier soit conforme à la réglementation, il n'a pas fait l'unanimité auprès des habitants. Outre les craintes sur le plan sanitaire, car personne aujourd'hui n'est en mesure d'assurer qu'à 100% ces installations n'ont aucune incidence sur la santé, ils craignaient la dévalorisation de leurs biens.

De ce fait, et après avoir reçu une pétition représentative de l'opposition des habitants à ce projet, le Conseil Municipal a délibéré et décidé de mettre fin à la convention signée avec l'opérateur BOUYGUES.

Certes la commune va perdre les 14.000€ annuels de loyers qui lui auraient été versés, mais la vocation d'un conseil municipal n'étant pas de s'opposer à ses administrés, le projet est ANNULÉ.

Petite remarque quand même, si un particulier accepte d'accueillir ce type d'antenne sur son terrain et que le projet réponde aux exigences du PLUI, la commune ne pourra pas s'y opposer.

Pour 2025, vous l'aurez compris, seul le projet autour de la Salle des Fêtes va être notre principale réalisation. Financièrement il représente un coût de 600.000€ HT mais heureusement, une fois déduction faite des subventions de la Région, du Département et des Fonds de Concours de GPS&O la commune ne devra déboursier que 113.359€. D'où l'importance de la recherche des subventions.

Début des travaux prévus en Mars 2025.

Puis comme tous les ans nous avons procédé à nos petites cérémonies : les Médailleurs du travail ont reçu leurs diplômes. Puis une main innocente a procédé au tirage au sort des noms des 5 bénéficiaires des bons d'achat récompensant les Vertois qui ont décoré leurs maisons pour les fêtes de fin d'année.

C'est après que nous sommes allés partager le verre de l'amitié et profiter de ce moment de convivialité.

2024 n'ayant pas épargné certains d'entre nous, j'ai une pensée pour ceux qui nous ont quittés, et pour ceux qui ont perdu un être cher.

Il nous faut tourner le chapitre de 2024 et j'espère que vous aurez plaisir à découvrir les pages qui suivent et aller résolument vers 2025 pour laquelle je vous souhaite TOUS MES VŒUX de SANTE et BONHEUR pour vous et ceux qui vous sont chers.

J. Reynaud-Léger
Votre Maire

En raison des textes qui nous interdisent de publier les renseignements d'état-civil, nous vous rappelons que nous ne faisons figurer dans notre bulletin municipal, les Naissances, Mariages et Décès, uniquement si les intéressés ou leur famille nous ont adressé une autorisation écrite.

NAISSANCE

AMOUR Ilyann 13.05
MOUREAU Pio 07.08

PACS

RUHLMANN Corentin
et ROUEN Sarah 22.04
OZANNE Matthieu
et DOUERE Céline 03.06
PICARD Serge
et DUMESNIL Carole 23.12

MARIAGE

BLANRUE Jean-Luc
et HAIDOUS Fahima 12.10

DÉCÈS

BUFFARD Guy 14.03
GILLES (née RIVART)
Marie-Laure 05.05
LAUDREL André 07.07
FERNANDO Ian 15.07

SOMMAIRE

Etat Civil	page 5
Bien vivre à Vert	page 6
Notre école	page 16
Nos professionnels	page 18
Nos associations	page 20
Nos travaux	page 26
Agenda 2025	page 30
Infos pratiques	page 31

UN ENFANT UN ARBRE

L'arbre qui sera planté pour les bébés de 2024 sera un érable panaché.



LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023

APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023

FONCTIONNEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Dépenses de l'exercice		
Recettes de l'exercice	735 401,65	853 264,02
Excédent de l'exercice		117 862,37
Excédent Antérieur reporté		278 084,86
Excédent de Fonctionnement cumulé au 31/12/2023 :		= 395 947,23

INVESTISSEMENT		
	DÉPENSES	RECETTES
Dépenses de l'exercice		
Recettes de l'exercice	173 475,27	345 489,51
Excédent de l'exercice		172 014,24
Déficit Antérieur reporté		179 698,69
Déficit d'investissement cumulé au 31/12/2023 :		7 684,45

SOIT UN EXCÉDENT TOTAL CUMULÉ AU 31/12/2023 : 388 262,78 EUROS

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
215 017,97 Euros	188 781,88 Euros

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le budget primitif 2024

- Approuve sans réserve le Budget primitif pour l'exercice 2024

FONCTIONNEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
1 136 775,44 Euros	1 136 775,44 Euros

Dont :

- Subvention à diverses associations, pour un montant de: 3 300 Euros
- Subvention Groupe Scolaire : 3 388 Euros

INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	RECETTES
691 428,87 Euros	691 428,87 Euros

Pas de RAR

- Adopte la vente du four de la boulangerie pour un montant total de 10 000€.

- Approuve le programme présenté par Madame le Maire concernant les réparations pour un montant de 51 795,00€ HT, soit 62 154,00€ TTC.

- Approuve le renouvellement dérogation de la semaine de 4 jours

- APPROUVE la mise en place du dispositif d'aide financière pour la destruction des nids de frelons asiatiques à hauteur de 50 euros TTC.

- APPROUVE par Madame le Maire à signer le devis de remplacement de la chaudière de la poste concernant pour un montant de 5 710,00€ HT, soit 6 852,00€ TTC.

- AUTORISE Madame le Maire à sol-

liciter les fonds de concours pour une subvention à hauteur de 2 855€ pour le remplacement de la chaudière de la poste.

- AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation Prévoyance tout acte en découlant.

- AUTORISE Madame Le Maire à signer le renouvellement de la convention relative à l'établissement des

dossiers CNRACL auprès du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne, ci-annexée, pour une durée de trois ans,

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention constitutive de groupement de commandes Permanent et tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présent délibération.

- AUTORISE le Maire à signer la convention cadre et les conventions de mise à disposition de l'outil Decla'Loc, relative à l'usage de GestMax dans le cadre de la CVthèque par-

tagée, et de remboursement de formations partagées ainsi que tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution ainsi qu'à l'exécution de la présente délibération.

- AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise pour la mise à disposition annuelle gratuite des piscines.

- AUTORISE Madame Le Maire, à signer avec la société Vertura Solutions, l'offre de deux services supplémentaires avec la garderie sur le portail ARG Famille pour un montant de 1 080 € TTC

- DÉCIDE de ne pas augmenter le taux de la part communale et fixe les taux 2024 comme suit :

- **Taxe foncière bâtie : 27.65%**
- **Taxe foncière non bâtie : 49.57%**
- **Taxe d'habitation : 8.99%**

- DÉCIDE d'adhérer au dispositif départemental de téléassistance pour la période de 2023-2026.

- DÉCIDE d'augmenter les tarifs de la salle des fêtes comme suit :

VERTOIS		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Pour 24 heures	350 euros	420 euros
Pour 48 heures	400 euros	480 euros
Pour 72 heures	550 euros	660 euros

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Pour 24 heures	220 euros	264 euros
Pour 48 heures	300 euros	360 euros
Pour 72 heures	-	-

EXTÉRIEURS - PRÉVOIR CAUTION 500 EUROS		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Pour 24 heures	750 euros	900 euros
Pour 48 heures	1050 euros	1260 euros
Pour 72 heures	1250 euros	1500 euros

- DÉCIDE une augmentation au 1er janvier 2025 pour la garderie comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

VERT TARIFS GARDERIE AU 1ER JANVIER 2025		
	VERTOIS	EXTÉRIEURS
Forfait garderie matin (4 matins / semaine)	26 euros / mois	30 euros / mois
Forfait garderie soir (4 soirs / semaine)	28 euros / mois	34 euros / mois

- **FIXE** la répartition 2024 des subventions aux associations comme suit :

AIDES AUX ASSOCIATIONS		
	2022/2023	2023/2024
Association sportive et culturelle de Vert	2 000 Euros	2 000 Euros
Comité des fêtes	200 Euros	200 Euros
Chemin des écoliers	100 Euros	100 Euros
Club Copernic	50 Euros	50 Euros
FNCR / Anciens combattants	100 Euros	100 Euros
Prévention routière	50 Euros	50 Euros
L'envol - Apel du Mantois	100 Euros	100 Euros
ADMR	300 Euros	300 Euros
Ombre'El	100 Euros	100 Euros
TMCP (Établissement Pénitentiaire)	300 Euros	300 Euros
TOTAL	3 300 EUROS	3 300 EUROS

FIXE le prix des concessions pour les habitants et les personnes extérieures à la commune ayant une attache comme suit :

CONCESSION (TOMBE DE 2M²)		
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Cinquantenaire	350 euros	700 euros
Trentenaire	300 euros	500 euros
Quinzenaire	-	300 euros

COLUMBARIUM UNE CASE (2 URNES)			
	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF	RENOUVELLEMENT
Trentenaire	1 420 euros	1 470 euros	735 euros

FIXE les tarifs de la Cantine pour l'année scolaire 2025 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

VERT TARIFS CANTINE	RAPPEL 2024		AU 1ER JANVIER 2025	
	1ER ENFANT	2ÈME ENFANT	1ER ENFANT	2ÈME ENFANT
Vertois	5,10 euros	4,90 euros	5,50 euros	5,30 euros
Extérieurs	5,45 euros	5,25 euros	5,85 euros	5,65 euros

- **RECONDUIT** les critères ouvrant droit à l'allocation combustible comme suit :
Avoir 65 ans minimum dans l'année,
Être inscrit sur la liste électorale de la commune,
Être non-imposable (présentation de l'Avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023,-montant sur le revenu net avant corrections à 0),

- **SOLLICITE** de Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France et de Monsieur le Président du Conseil Départemental des YVELINES l'attribution d'une subvention conformément au règlement des nouveaux Contrats Ruraux, au taux de 40 % pour la Région et de 30 % pour le Département dans la limite du montant de la dépense subventionnable

autorisée, soit 383 619 € HT pour un montant plafonné à 548 027 € HT



TAXE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Augmentation de la taxe des ordures ménagère, on vous dit pourquoi ?

Cette augmentation que vous avez découverte sur votre feuille d'imposition de la Taxe Foncière demande quelques explications. Ce n'est pas tant l'augmentation du coût de la prestation en elle-même qui la justifie mais sa répartition entre la Communauté Urbaine et les propriétaires. Revenons en arrière, avant 2011, au temps des Syndicats, avant la CAMY, chaque propriétaire se voyait appliquer un taux d'enlèvement des ordures ménagères de 8,06% qui représentait le coût de la prestation du moment majorés des frais de fonctionnement du Syndicat.

En 2011, nous intégrons la CAMY qui elle répartissait le coût des OM entre le Budget Général et les Propriétaires qui voyaient leur taxe diminuer puisqu'elle passait pour eux à 4,04%. En 2016, GPS&O intègre la CAMY et 5 autres inter-communautés et continue à appliquer les taux en vigueur dans chacune d'elle, avec comme objectif l'harmonisation de tous les taux 10 ans après sa création, comme la loi NOTRE le lui impose.

En 2023, GPS&O prend la décision de la création d'un budget annexe DECHETS pour isoler le coût de la prestation du budget général dans modification du taux de participation de chaque foyer.

Octobre 2023, GPS&O vote un rééquilibrage des taux des anciennes collectivités, avec le choix de modifier la prestation.

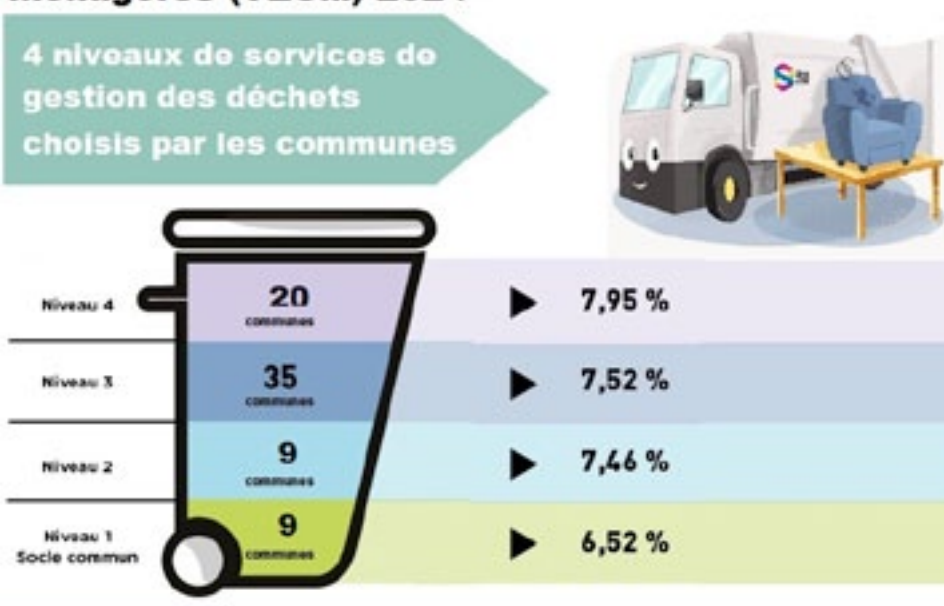
Nous choisissons de conserver la même prestation ce qui fait que nous retrouvons un taux équivalent à celui de 2011 majoré des augmentations de la prestation en elle-même, donc un taux de : 7.52%. Cette mesure étant applicable pour l'année 2024.

Ce taux ne couvre pas la totalité du coût de la prestation et des frais

généraux qui y sont liés, la différence est toujours prise par le Budget Général de la CU.

Cette augmentation, malheureusement ne sera pas la dernière, les objectifs de diminution des tonnages des ordures ménagères, la mise en place des différents tris, le recyclage, le coût des collectes et la tarification incitative qui peu à peu va se mettre en place feront obligatoirement augmenter le prix de cette taxe pour un service qui nous est indispensable.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2024



POUR MÉMOIRE : LE SOCLE C'EST...

Il correspond aux services essentiels à l'habitant considérés comme le socle commun de prestations qui seront fournies à l'ensemble des villes soit :

- Collecte et traitement : en porte-à-porte pour les ordures ménagères, les emballages / papiers aux fréquences habituelles et en points d'apport volontaire pour le verre ;
- Pré-collecte incluant notamment la fourniture des bacs et des bornes d'apport volontaire ;
- Accès aux 12 déchèteries (encombrants, déchets végétaux), et le traitement associé des déchets ;
- Distribution de composteurs et mise à disposition de broyeurs pour la gestion des déchets végétaux ;
- Actions de sensibilisation et de communication pour favoriser la réduction des déchets.

Niveau de service 3

Socle commun + Collecte en porte-à-porte des encombrants et des déchets végétaux



THÉÂTRE DES OISEAUX

Déception pour les organisateurs seuls 30 Vertois ont fait le déplacement pour assister à cette belle prestation du théâtre des oiseaux, heureusement des voisins sont venus en renfort.

L'an passé vous étiez très nombreux à avoir apprécié cette troupe et à avoir demandé leur retour c'est pourquoi nous avons été surpris de ce manque d'enthousiasme.

Après avoir espéré pouvoir œuvrer

en extérieur d'où des répétitions toute la semaine autour de la rotonde, la météo capricieuse de ce mois d'octobre a contraint la troupe à se produire à l'intérieur de la salle polyvalente pour présenter sa pièce « Marivaux au Village ».

Mais n'était ce pas un mal pour un bien car la proximité des acteurs, leur jeu de scène, la qualité de ce spectacle a emporté les spectateurs qui n'ont pas résisté et c'est debout

qu'ils ont applaudi longuement les comédiens, avant d'échanger avec eux autour du verre de l'amitié.

Nous ne nous décourageons pas car cette année, le théâtre des oiseaux reviendra avec une nouvelle création totalement différente, plus contemporaine sur le thème du rapport entre voisins il y aura du rire dans l'air à n'en pas douter, date à retenir le 15 juin.



Photographe : Laurent Belmonte pour le Théâtre des Oiseaux

OCTOBRE ROSE

La semaine rose, du 7 au 13 octobre, organisée par le Chemin des écoliers. Les associations et les commerçants de Vert se sont mobilisés et ont reversés 1300 € au profit de la Note Rose.



REPAS DES AINÉS

C'était le 24 Octobre dernier, le traditionnel repas des Aînés de Vert. Une table décorée avec soin, une ambiance chaleureuse et bon enfant, un magicien malicieux et efficace tous ces ingrédients ont permis à nos Aînés de passer un agréable moment, ce jour ils l'attendent impatientement heureux de se retrouver pour échanger, papoter se souvenir.

Daniel le magicien a animé l'après midi avec brio alternant les tours

surprenants et les loufoqueries pour amuser les invités qui ont pensé très fort, « y a un truc » et c'est vrai, mais lequel ?

Le repas était concocté par Mr Roux organisateur du concept « Restaurant éphémère » qui viendra comme prévu à Vert en mars prochain.

Les dynamiques doyens de cette assemblée ont respectivement reçu une jolie composition florale pour

Mme Lafritte , une bouteille de Whisky pour Mr Maillouchon qui la consommera avec modération c'est promis.

L'heure de se quitter est arrivée , les dames sont reparties avec un joli cyclamen et les messieurs un pochon de chocolats et tous ont promis de se retrouver l'an prochain lors de ce rendez-vous festif et convivial.



QU'EST-IL ARRIVÉ À NINI ?

Malheureusement, ce qui lui est arrivé nous le savons. Le 19 Octobre Nini a été écrasée près du Moulin...

A quel moment ? Par qui ? Comment ? Il ne peut s'agir que d'un accident, mais est-ce que cela n'aurait pas pu être évité si tous les véhicules respectaient les 30km/h en vigueur.

Certains diront, ce n'est qu'un chat, cela n'engage qu'eux. Mais il n'y a pas que des animaux qui passent ou jouent dans la rue du Moulin, tous ceux qui l'empruntent en roulant trop vite devraient y penser.

STATIONNEMENT RUE DU MOULIN



Le stationnement dans cette rue a toujours été problématique mais depuis quelques temps, cela s'aggrave. Il semble que bien des véhicules qui pourraient être garés à l'intérieur des propriétés ou garages ne le sont pas.

C'est pourquoi nous demandons à tous les riverains de cette rue de bien vouloir eux aussi, prendre de bonnes résolutions en ce début d'année, faute de quoi nous devons prendre des mesures plus contraignantes pour tous, ce que nous ne souhaitons pas.

TÉLÉTHON 2024

Comme chaque année, l'évènement du Téléthon est l'occasion de se réunir autour d'une belle cause et comme chaque année, c'est une réussite à Vert.

En effet, pas moins de 2772€ de dons ont été collectés par nos bénévoles et ont été reversés à l'AFM Téléthon.



INCIVILITES : 2025 L'ANNÉE DES BONNES RÉOLUTIONS

Définition : l'incivilité est le manque de civilité. C'est un comportement qui ne respecte pas les règles de la vie en société comme la politesse, le respect d'autrui, la courtoisie, l'ordre public, c'est-à-dire ce qu'on attend d'un individu « normalement civilisé ».

Nous y revenons régulièrement dans nos bulletins, mais il semble que certains d'entre nous ne réalisent pas en commettre.

C'est pourquoi, les exemples de la liste ci-après devraient les aider.

- Ne pas ramasser les crottes de son chien, (tant pis pour les piétons),

- Jeter tout et n'importe quoi dans les poubelles de rue et de la Salle des Fêtes sans penser à Michaël qui les vide toutes les semaines. (exemple des couches pour bébé)

- Sortir les poubelles trop en avance, et les laisser sur la voie publique pendant plusieurs jours,

- Déposer des sacs poubelle plastique devant ou à côté de la borne à incendie de la rue du Moulin. (La SEPUR peut mettre un conteneur à votre disposition, il suffit de lui demander.)

- Garer son véhicule sur les trottoirs ou hors des emplacements matérialisés au lieu de le rentrer dans sa propriété ou son garage, (au risque

d'empêcher l'intervention des véhicules de secours)

- Ne pas respecter la vitesse limitée à 30km/h dans tout le village.

Nous sommes tous pris par le quotidien, ce qui nous amène à « oublier » certaines règles de la vie en commun, mais nous espérons qu'après avoir lu ce bulletin, plein de bonnes résolutions seront prises et surtout tenues et que tout ceci ne sera plus qu'un lointain souvenir.

UN MUR, UNE OEUVRE

C'est la 4ème année que la Communauté urbaine s'engage pour la culture et l'amélioration du cadre de vie et renouvelle son opération « Un mur une œuvre », en finançant la réalisation par un artiste d'une œuvre d'art grandeur nature sur la façade d'un bâtiment comme support d'expression.

Cette opération reflète la politique de la CU de promouvoir les différentes cultures et en particulier le « Street Art ».

Notre commune a eu le plaisir de voir que le mur qu'elle avait proposé cette année était retenu contrairement à celui de la Salle des Fêtes proposé lors d'une précédente session qui ne répondait pas aux critères de sélection.

Nous avons eu le choix de l'artiste et du thème que nous souhaitions voir réalisé.

Notre choix s'est porté sur l'artiste JOKOLOR qui a déployé tout son ta-

lent pour embellir ce mur, emporté par les couleurs automnales, c'est une explosion lumineuse qu'il a offert à la vue de tous.

Bravo l'artiste et merci à GPS&O de promouvoir l'art sous toutes ses formes.





CÉRÉMONIE DES VOEUX 2025

Une belle fête pour la cérémonie des vœux du maire

C'est entourée de pas moins de 150 Vertois, Vertoises et invités que madame le maire, Jocelyne Reynaud-Léger a présenté ses vœux pour la nouvelle année 2025. Une belle cérémonie comme chaque année.

Cette année n'est pas coutume, Sophie Primas, nouvellement nommée Ministre et Porte-parole du Gouvernement (elle était sénatrice des Yvelines), nous a fait l'immense honneur de participer à la cérémonie des vœux 2025. Madame la présidente de la GPS&O, Cécile Zammit-Popescu, également présente ainsi que plusieurs des Maires voisins étaient également présents pour l'occasion.

Madame le Maire, lors de son discours a bien évidemment évoqué les différents sujets de la commune, et plus particulièrement les projets de réaménagement autour de la salle des fêtes (article que vous découvrirez dans la rubrique Travaux). Elle a souhaité revenir sur le projet d'antenne, dont une grande partie de nos concitoyens avaient rejeté l'initiative, allant jusqu'à une pétition recueillant bon nombre de voix. Madame le maire a confirmé devant tous, que ce projet était annulé par l'ensemble du conseil municipal « le Conseil Municipal n'a pas vocation à aller à l'encontre des demandes des Vertois... » confirme Madame le maire, Jocelyne Reynaud-Léger.

Après son discours Nicole Buffard, la première adjointe a confirmé la naissance de six nouveaux petits Vertois. L'ensemble du conseil municipal, leur souhaite une longue et heureuse vie. Puis comme chaque année Madame le Maire tient à remercier les enfants qui viennent à la cérémonie du 11 Novembre, chanter la Marseillaise pour le devoir de mémoire. Malheureusement cette année seuls deux enfants ont représenté les petits Vertois, une déception même si nous espérons que l'année prochaine ils seront bien plus nombreux.

Puis est venue la remise des médailles du travail qui ont récompensé, Madame PESTANA RODRIGUES Maria-Cécilia pour son investissement au quotidien, dans son entreprise.

La cérémonie prenait presque fin avec la remise des prix pour les illuminations de Noël. En effet, cinq familles Vertoises, ont été récompensées par tirage au sort pour avoir décoré leur maison durant les fêtes de fin d'année. Un chèque cadeau de 25 € a été remis à chacun.



C'est autour du buffet de l'amitié, que c'est clôturée, cette belle cérémonie qui, comme chaque année est le moyen de rassembler les habitants du village autour d'un moment convivial.



SOUVENIRS, SOUVENIRS ...

C'était en 2010, nous avons le plaisir d'avoir la Directrice de l'Ecole et tous les enfants qui venaient chanter la Marseillaise à la cérémonie du 11 Novembre.

Notre souhait est que pour 2025 il y ait autant d'enfants pour la chanter.



RECONNAISSEZ-VOUS LA RUE ?

Il s'agit de la rue de la Cressonnière, vous aurez reconnu la Tour Eiffel



Mariage des Arrières Grands Parents d'un habitant de Vert.

FIN D'ANNÉE

Noël aux enfants !

Les enfants étaient particulièrement sages ce matin là, le père Noël a comme tous les ans et malgré son grand âge tenu à se déplacer en personne voir nos écoliers et leur apporter à chacun un petit paquet.

Les petits lui ont chanté une jolie

chanson, des petites mains sont venues lui tenir la sienne pour l'accompagner jusqu'au portail tentant de voir les rennes mais ces derniers paissaient de l'autre côté sur le pré communal.

A l'année prochaine père Noël.



CHEMIN DES ÉCOLIERS

Le chemin des écoliers vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Depuis la rentrée nous avons organisé le défilé d'Halloween et son repas merci à Pas'plat pour sa prestation et son aide ainsi que Valérie pour le service. Pour la première fois et ça ne sera pas la dernière nous avons soutenu la note rose ainsi que le Téléthon. Il y a eu l'activité déco de Noël et la photo de Noël la vente de chocolats ouverte à tout le monde.

Merci au Comité des Fêtes de Vert, les parents de nos écoliers, les maîtresses de leur soutien pour toutes les actions menées.

Rendez-vous à la prochaine activité soirée pyjama. Pour rappel l'intégralité des bénéfices sera reversé à l'école pour les sorties, les spectacles...



FOCUS SUR :

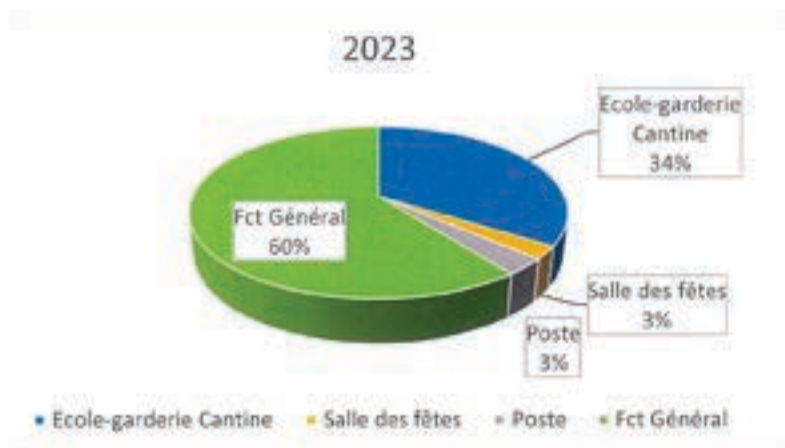
Que représente notre école dans le budget de fonctionnement ?

Nous l'avons déjà fait il y a quelques années, il nous a semblé nécessaire de vous le présenter à nouveau. Ces quelques graphiques vous montrent que le budget de l'ÉCOLE constitue effectivement 34 % du budget de fonctionnement de la commune.

Nous avons choisi de ne traiter que la partie budget de fonctionnement sans prendre en compte les investissements réalisés.

L'exemple que nous vous donnons est celui de 2023, car le budget de 2024 n'étant pas encore clôturé nous ne pouvons légalement pas vous en fournir les chiffres.

Rappel : Le Périscolaire comprend la Cantine et la Garderie.



ALLO PAS'PLAT

Pascale BURON de "Allo Pas-Plat" est là pour vous apporter les bons plats qu'elle cuisine et livre.
Tél. : 07 81 55 55 65



LE VERT'IGE



Bar à Bières ouvert :
 Mercredi de 15h à 20h
 Jeudi/vendredi de 15h à 24h
 Samedi de 15h à 2h00
 Dimanche de 15h à 19h
 Animations ponctuelles !
Tél. : 07 83 55 32 72



VERT AUTOMOBILE



Pour les habitants de Vert : remise de 15% sur le remplacement des filtres lors de la révision
Tél : 01 34 77 07 57
3 rue des Groux

Vert Automobile se met au Point colis Mondial Relay

PLOMBERIE

Ets. **Glowacki**

Installation - Maintenance - Dépannage

📞 **06 33 58 63 70**

✉ ets.lglowacki@free.fr

CHAUFFAGE

AU PETIT COIN DU PAIN

Elsa, vous accueille lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi, de 7h à 13h30 et de 15h 30 à 19h30
 Et dimanche matin de 8h à 13 heures.

Fermeture le mercredi.
06 11 59 95 26



Triboulet Emmanuel

manut71@orange.fr

06 81 65 82 85



COMMERCE AMBULANTS

Le jeudi de 17h30 à 21h30

PIZZA MYLYA

Pizza au feu de bois

Pour commander Cyril au

06 17 42 96 46



Le vendredi (à partir de 18h)

FOOD TRUCK

Jérôme et Patricia

Commandez vos hamburgers :

06 11 05 07 40



Le samedi (à partir de 18h30)

"L' H tes SENS" PIZZA



VOLAILLES MERCREDI

Tous les mercredis après-midi place de l'église, retrouvez les volailles de Sébastien et venez nombreux pour vos courses de proximité !

Sébastien 06 45 13 39 97

RÉVÉLATRICE DE TALENTS



Vous souhaitez découvrir votre potentiel, révéler vos compétences naturelles, investir votre juste place.

Anne-Marie OGER : 06 62 89 26 97

anmaoger@exelans.fr

www.exelans.fr

Anne Schütz 06 64 10 58 92

Shiatsu

Massage Ayurvédique

Reflexologie Plantaire

BBA Bye Bye Allergies

21 rue de la Libération

78930 VERT

anne.schutz.bienetre@gmail.com



L'Association Sportive et Culturelle de Vert et toutes les sections qui la composent vous adressent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2025 !

Venez agrandir le cercle des adhérents. Il y en a pour tous les goûts, impossible de ne pas trouver son bonheur. Et puis c'est tellement sympathique.

On vous attend nombreux !

CENTRE D'ART

Toute l'équipe du centre d'Art vous souhaite une bonne année 2025, et vous présente sa dernière création. Dessin et peinture réalisés par un membre de la section, mais la découpe et la fabrication des skis sont l'oeuvre de Mickaël, notre employé municipal toujours au top pour la décoration du village.

Nicole 06 89 99 31 47.

Claude 06 08 31 86 08.



FÊTE DES ASSOCIATIONS

Le 1er septembre de 14h30 - 17h30

Un très bon moment de convivialité, de partage et de goumandise... Tout était réuni à la fête des associations, pour partager avec tous les bénévoles menant d'une main de maître leurs activités. Une belle après-midi dédiée aux associations vertoises.

Ateliers, cours d'initiation de gym, de danse, de yoga ou bien de pilotage de modèles réduits. Tout pour vous donner envie de rejoindre avec dynamisme et procéder à vos inscriptions.





SECTION MARCHÉ

Vous aimez marcher, ne marchez pas seul, marchez en groupe, venez partager notre passion, en rejoignant l'ASCV rando.

Chaque mois :

- le premier mercredi, parcours de 6 kms avec peu ou pas de dénivelé.
- le quatrième mercredi, parcours de 8 kms.

Les marches du mercredi se déroulent le matin ou l'après-midi selon la saison.

Dans l'année :

- au mois de mai, un séjour de marches et découverte d'une région, sur trois ou quatre jours en province.
- quelques fois sur la journée, parcours d'environ 8 kms, avec pique-nique ou restaurant.
- et bien plus...

Nos adhérents viennent pour se retrouver et partager un moment agréable.

Mais, outre son côté convivial, la randonnée a le gros avantage de permettre de pratiquer en extérieur une activité sportive régulière.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le bureau :

Michel JEANNE au 01 34 76 35 32

Martine JEANNE

Evelyne TRAVERS

Serge DENIEL

Claude TONELLA

Son slogan : un jour de sentier = une semaine de santé.



YOGA

La section Yoga vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous informons que les inscriptions en cours d'année se font uniquement si vous avez déjà pratiqué cette discipline.

Les cours se déroulent tous les lundis aux horaires suivants :

14H30 à 15H45

19H00 à 20H15

20H20 à 21H35

Renseignements au 06 12 79 39 57



TENNIS DE TABLE

Nous avons, de nouveau, accueilli en début de saison de nouveaux adhérents. Ceci montre que le tissu de notre village et de ses alentours est riche en amateurs de la petite balle blanche.

Nous disposons, cette saison encore, d'un effectif d'une quinzaine de personnes. Toutes les générations sont représentées, tous les styles de jeu également, ce qui donne à nos entraînements une excellente qualité d'échanges et de très bonne humeur.

Nous avons fait l'acquisition d'un robot lanceur de balles qui fait la joie de nos adhérents et qui complète nos séances par une pratique de jeu et le travail des coups de chacun plus en profondeur.

Nos entraînements ont lieu le mercredi soir en début de soirée, à partir de 20h45.

Alain BERTRAND

06 64 05 60 51



RC VERT



Nous terminons la saison avec 57 adhérents (+26 par rapport à l'année dernière). Après une belle progression, nous allons maintenant essayer de garder l'allure, cela sera déjà un beau challenge pour notre association loisir multi disciplines.

Les avis Google sont notre plus belle récompense :

 **Jean-Daniel Mesnil**
Avis de  Google

5/5 - il y a 2 semaines **NOUVEAU**

Club de modelisme au top. Ambiance très conviviale. Circuit au top pour tous les niveaux. Je recommande vivement si vous voulez passer de bons moments.

Visité en décembre 2024

 **Coline Mb**
Avis de  Google

5/5 - il y a 2 semaines **NOUVEAU**

Une très belle piste tout terrain et un très bon club de modélisme avec convivialité. Beaucoup de discipline (crawler, mini-z...)

Visité en mai 2024

 **Aurélien GUIOT**
Avis de  Google

5/5 - il y a 2 semaines **NOUVEAU**

Super club, à l'ambiance détente. Piste très agréable.

Visité en décembre 2024

Quoi de neuf en 2025 ?

- 2 nouveaux partenaires : Rc78 (boutique en ligne «locale») et LBpainting (peinture personnalisée). Un grand merci à eux pour leur soutien
- des travaux pour passer en 100% gazon/astro, avec quelques modifications du tracé au passage
- 2 événements sympas à venir !

Nous vous rappelons les tarifs spéciaux pour les Vertois à savoir :

- Adhésion gratuite la première année (CODE : VERT100)
 - 7% de remise sur l'adhésion les années suivantes (CODE : VERT7)
- Profitez-en pour découvrir notre activité !

DANSE DE SALON

La danse de salon recherche activement un animateur professeur pour un groupe d'une dizaine de personnes (pour l'instant) le jeudi soir à la salle des fêtes de Vert.

Sans animateur, l'association devra arrêter son activité. Nous comptons sur votre solidarité pour lui redonner un nouvel élan.

Info : Michelle 06 88 56 35 24





Le Comité des Fêtes de Vert (CFV) vous souhaite tous ses vœux de Bonne Année 2025!



Bernard, Christine, Marie-Claude, Pascale et Valérie.

Nous remercions toutes les personnes qui nous aident
ponctuellement lors de nos manifestations.

Pour continuer à exister le CFV recrute de nouveaux membres.
N'hésitez pas à nous contacter au 06.01.92.52.43 ou 06.86.27.24.31



Programme 2025

- 22 mars: Belote
- 23 mars: Vide dressing de printemps
- 1 juin: Foire à Tout
- 13 juillet: Fête du village
- 12 octobre : Bourse aux jouets
- 16 novembre : Marché artisanal
- 5 et 6 décembre : Téléthon



CLUB COPERNIC

Le club Copernic, qui observe les étoiles, était bien présent à la fête des associations le 1er Septembre !

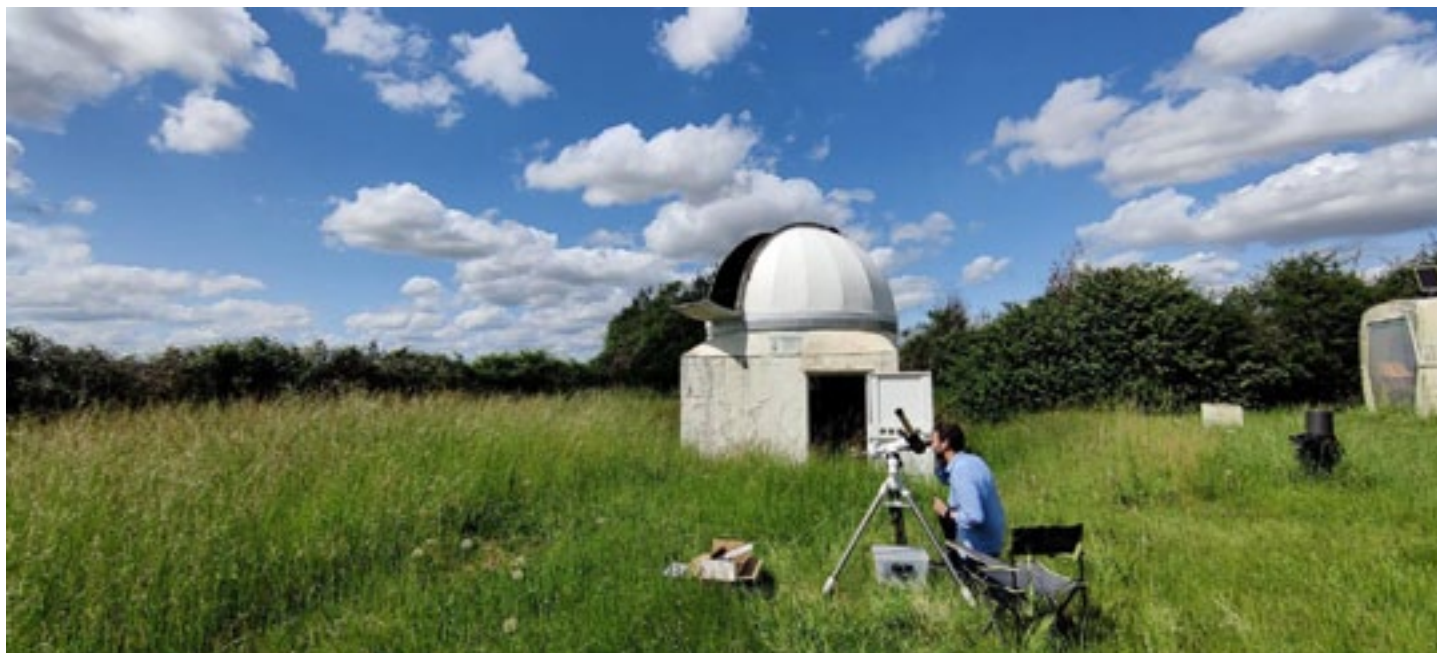
Nous proposerons une observation du soleil en extérieur (si la météo est clémente) et en complément à l'intérieur nous projeterons sur écran des

photos réalisées par les membres du club.

Découvrez les merveilles de l'univers avec notre club d'astronomie ! Participez à nos soirées d'observation du ciel profond et planétaire, admirez la Lune et le Soleil avec nos équipe-

ments spécialisés, et rejoignez-vous à nos événements spéciaux comme la Nuit des étoiles et nos rassemblements publics.

Rejoignez-nous pour des expériences inoubliables sous les étoiles !



SECTION GYM

Toujours avec Raphaël, la Gym poursuit son activité à la Salle des Fêtes le mardi matin de 10h à 11h avec cette année une nouvelle possibilité, une séance le mercredi soir de 19h30 à 20h30.

Cette nouvelle séance en soirée nous avait été demandée par un certain nombre de personnes qui ne pouvaient se libérer dans la journée. Raphaël anime les deux séances qu'il adapte en fonction des personnes présentes, de leurs besoins et de leurs capacités, l'objectif restant toujours le bien-être physique et la détente.

Deux possibilités, une ou deux séances ou les deux par semaine, vous pouvez choisir pour l'année.

- 1 séance par semaine (mardi ou mercredi) : 95€ pour les Vertois – 115€ pour les extérieurs

- 2 séances par semaine (mardi et mercredi) : 150€ pour les Vertois – 180€ pour les extérieurs.

La première séance d'essai est toujours gratuite, venez essayer, vous

aussi messieurs, c'est avec plaisir que les adhérentes actuelles vous accueilleront. Les inscriptions se font sur place à la Salle des Fêtes. N'hésitez plus venez nous rejoindre.

Renseignements : 06.08.09.02.00 et 06.28.17.13.58



BIBLIOTHÈQUE



Une bibliothèque à VERT, OUI, au 64 grande rue (à côté de la mairie) !

Profitez de tous les livres (adultes et jeunesse), DVD et livres audio que nous vous proposons...

Permanences :

Les mercredis de 16h00 à 18h00

Les samedis de 10h00 à 10h30

Cotisation annuelle et familiale :

- 16,00 € pour les Vertois

- 18,00 € pour nos voisins

Nous vous attendons nombreux !

VERT LOISIRS

Venez passer un bon moment autour de jeux de sociétés de couture, de tricot ou tout simplement bavarder autour d'une boisson et d'un gâteau. Tous les jeudis sauf durant le mois d'août, de 14H30 à 17H, venez nous retrouver à la salle des fêtes.

En partenariat avec le club de l'Amitié de Perdreauville, nous profitons de sorties, théâtre à Paris ou spectacle à Evreux ...

Tarif club :

Vertois 15 €

Extérieur 17 €

Présidente

Martine JEANNE : 01 34 76 35 32

Trésorière

Jeanine CAMELOT : 01 34 76 11 73

Secrétaire

Monique BOSCH : 01 34 76 33 79



FONDS DE CONCOURS DE GPS&O

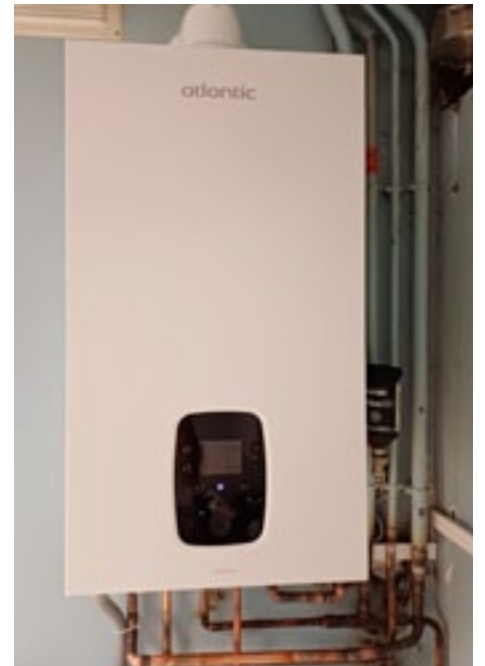
Plusieurs projets ont vu le jour grâce aux Fonds de Concours

L'année dernière Madame le Maire évoquait les Fonds de Concours et vous listait un certain nombre d'actions que nous avons pu réaliser grâce à ce dispositif, tout en vous précisant que la liste n'était pas

exhaustive... Effectivement nous n'avions pas parlé du Préau de l'Ecole Maternelle.

C'est en 2023 qu'il a été installé, il abrite les enfants de la pluie et les

protège du soleil, ce qui leur permet de profiter au maximum des jeux qui, pour leur plus grand plaisir, ont été achetés par la municipalité.



Cette année nous avons dû déposer un dossier en urgence, la chaudière de l'Agence Postale Communale installée depuis peut-être 30 ans est tombée en panne, le diagnostic était sans appel IMPOSSIBLE de REPARER.

La chaudière a été remplacée au plus tôt car le logement situé à l'étage du bâtiment est chauffé par celle-ci et nos locataires avec leur jeune enfant nécessitaient son remplacement sans attendre.

Notre demande d'anticipation a été acceptée et nous pourrions ainsi bénéficier de cette subvention dans le cadre de notre allocation.



Et enfin, la dernière partie de la toiture de la Mairie et celle de l'école Primaire ont également été remises en état avec les Fonds de Concours.

Madame le Maire rappelle que « ce dispositif permet des investissements à hauteur de 50 % du reste à charge des Communes et surtout permet de financer des investissements non éligibles à d'autres programmes de la Région ou du Département. »



LES ANTENNES

Un projet qui a mobilisé les riverains

Un projet qui a mobilisé les riverains et toutes les personnes qui se sont senties touchées par ce projet qui consistait en l'installation d'une antenne de Télécommunication sur le terrain de Sport situé au bout de la Sente des Prés.

Nous vous en retraçons ci-après les principales étapes.

C'est en 2021 que la commune a été contactée par deux opérateurs qui voulaient savoir si la commune avait un terrain à mettre à leur disposition afin qu'ils puissent respecter l'obligation gouvernementale de couvrir les zones blanches et seul le terrain de Sport de la Sente des Prés semblait susceptible de répondre à leur besoin.

Il a fallu trois années pour que, les études et les nombreuses réunions et entretiens avec les opérateurs démontrent la possibilité non seulement de réalisation à cet emplacement, mais également que ce projet respectait toutes les réglementations et obligations actuellement en vigueur pour ce type d'installation. Le projet BOUYGUES a seul répondu à tous les critères, c'est pourquoi :

- Jeudi 24 octobre à 19h à la Salle des Fêtes la Société CELLNEX prestataire de BOUYGUES pour la réalisation des travaux présentait le projet et répondait à vos questions.

Réunion qui a fait ressortir, votre inquiétude, par rapport aux risques sanitaires et surtout sur un risque de dévaluation des propriétés. Le Collectif de la Sente des prés demandait la suppression du projet et nous a informés qu'ils allaient mettre en œuvre une pétition contre cette opération.

- Le collectif a déposé auprès de la Mairie une demande de recours pour l'annulation de la Déclaration de travaux qui a été refusé puisque ce projet répondait aux critères du PLUI.

- Le lundi 9 décembre, le Collectif, remettait à Mme le Maire la pétition qui faisait état de 242 signatures et reprécisait leurs arguments pour que ce projet soit abandonné.

Madame le Maire a reconnu que le nombre de signataires ne pouvait être négligé et qu'elle allait en informer le conseil afin qu'une nouvelle réflexion soit menée.

- Lundi 16 Décembre les membres du conseil ont été informés de l'entretien avec le Collectif et du résultat de la pétition. Ils ont été très sensibles aux arguments développés, aux motivations légitimes et justifiées des riverains et au résultat de la pétition. Une nouvelle réunion du conseil Municipal a été décidée pour qu'un vote et une nouvelle délibération fixent définitivement le sort de ce projet.

Bien sûr, la commune devrait renoncer aux 14.000€ de loyer annuel qu'elle aurait perçus avec son installation, mais le Conseil Municipal se refusait de mettre en balance les intérêts et souhaits des Vertois avec une redevance quel qu'en soit le montant.

C'EST POURQUOI :

- Lundi 13 Janvier, une réunion du Conseil, par un vote à l'UNANIMITE a mis FIN à ce projet, le conseil ayant donné à Madame le Maire l'autorisation de résilier la convention signée avec l'opérateur.

A savoir cependant que les opérateurs ont la possibilité de contacter les particuliers pour une installation d'antenne sur des terrains privés, opérations possibles si les terrains répondent aux obligations du PLUI en vigueur.



PROJET AUTOUR DE LA SALLE DES FETES

Ce projet nous trottait dans la tête depuis des années, nous pensons qu'il répondra à vos diverses demandes, il méritait de murrir et s'est même enrichi puisqu'au départ il ne comprenait pas la remise en état des bâtiments communaux, mais il a bien fallu se rendre à l'évidence, les bâtiments de l'ancien corps de ferme se dégradaient et il fallait absolument intervenir.

La salle des fêtes aussi avait besoin d'un toilettage elle a donc été englobée dans le projet. Le city stade, la halle festive, le parcours de santé multigénérationnel, de nouveaux jeux pour les enfants, la remise en état de la mare permettront d'offrir aux habitants de Vert un endroit de calme et de détente qui compléterait l'espace entourant la Salle des Fêtes sans le dénaturer.

C'est pourquoi, aujourd'hui le projet englobe plusieurs « mini-projets » qui

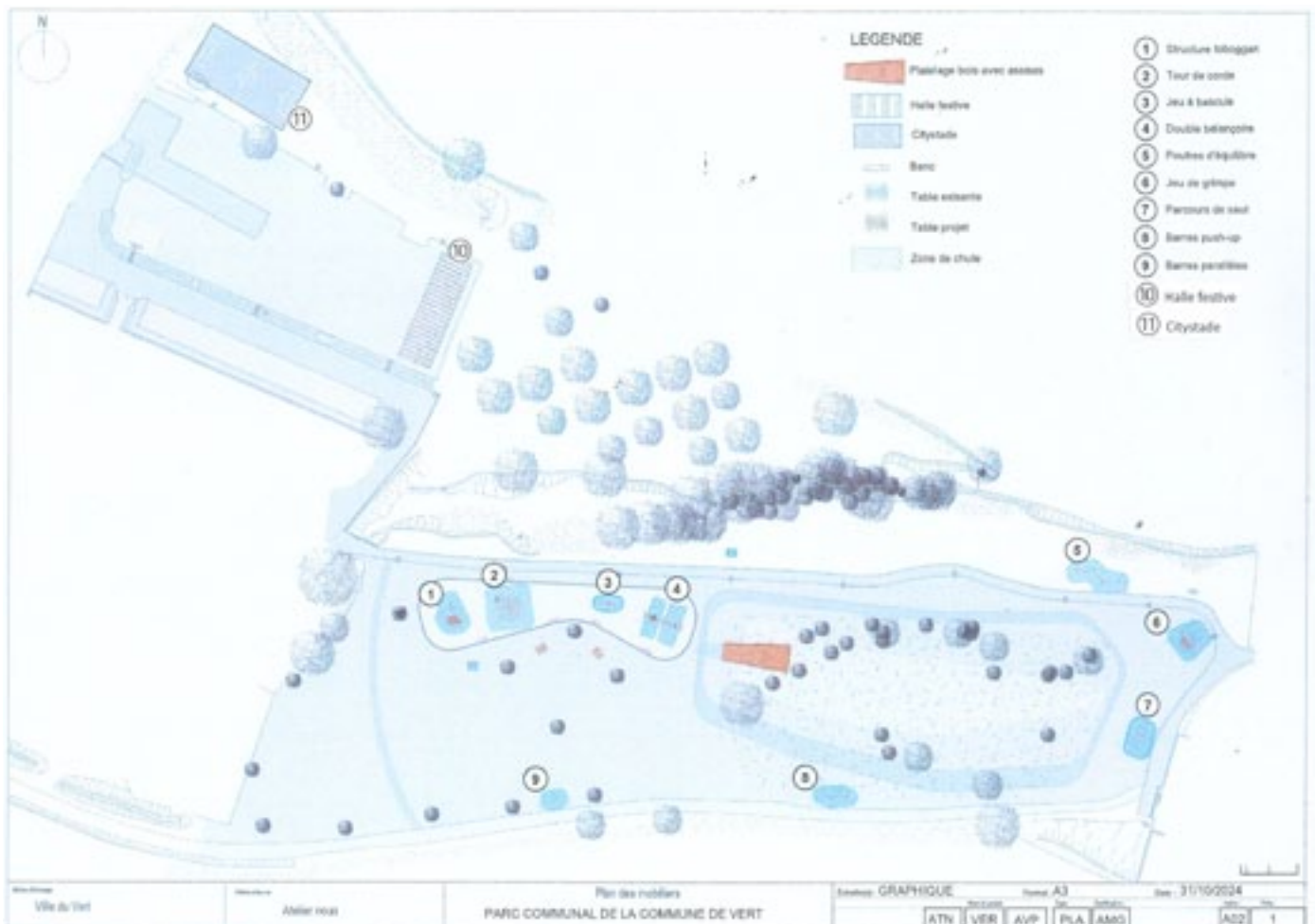
ne pouvaient voir le jour qu'en obtenant des subventions de la Région et du Département dans le cadre d'un Contrat Rural, mais pour cela il nous a fallu de la patience, les diverses phases de la construction du dossier et son dépôt auprès des instances décisionnaires que sont le Département et la Région, sans compter le Trésor Public qui vérifie, avant tout, que les finances de la Commune permettent sa réalisation tout ceci a pris du temps et a mis nos nerfs à rude épreuve.

Ce projet nécessitait réflexion puisque le coût total de l'opération se montera à 582 000 € HT avec un reste à charge pour la commune de 165 000 € HT. Ce reste à charge, qui sera minoré grâce aux Fonds de Concours, puisque grâce à l'évolution du règlement nous allons pouvoir bénéficier d'une subvention supplémentaire. Nous devons avancer les montants de TVA que nous récupérerons l'année prochaine.

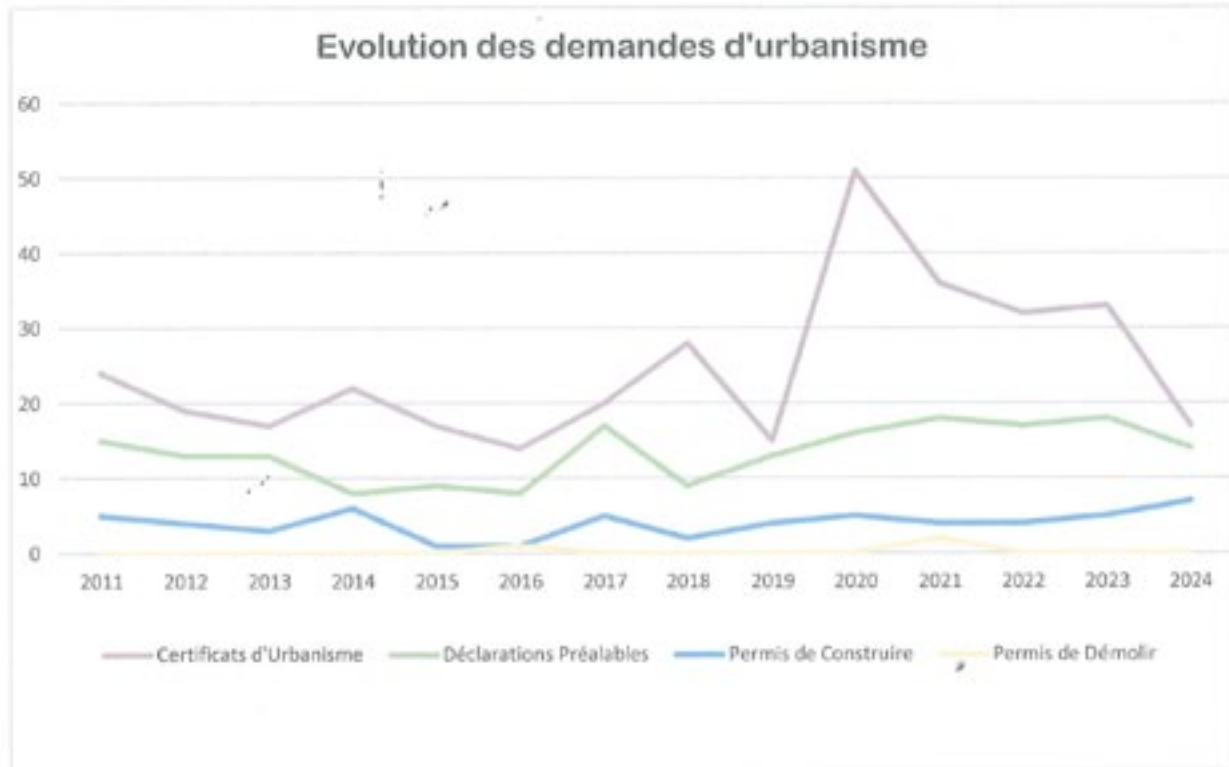
Mais ça y est, tous les feux sont « au vert ». Fin Novembre 2024, notre dossier a été accepté. Aujourd'hui les appels d'offres sont lancés. La première urgence étant, comme je le répète régulièrement, outre la mise en sécurité du bâtiment communal, la mise en place de la halle festive que j'avais promise aux bénévoles du Comité des Fêtes pour juillet 2024, date qui n'a malheureusement pu être tenue.

Comme je le dis souvent, « les bénévoles deviennent une denrée rare et précieuse, il faut les ménager », cette halle leur évitera d'ériger tous les ans leur barnum où ils réalisent leurs animations. C'est donc pour moi une priorité qui doit se concrétiser avant Juillet 2025.

Et alors..., vous voudriez bien avoir un aperçu des futures réalisations.



ÉVOLUTION DES DEMANDES D'URBANISME



	Certificats d'Urbanisme	Déclarations Préalables	Permis de Construire	Permis de Démolir
2011	24	15	5	0
2012	19	13	4	0
2013	17	13	3	0
2014	22	8	6	0
2015	17	9	1	0
2016	14	8	1	1
2017	20	17	5	0
2018	28	9	2	0
2019	15	13	4	0
2020	51	16	5	0
2021	36	18	4	2
2022	32	17	4	0
2023	33	18	5	0
2024	17	14	7	0

NB :

- Les permis de construire comprennent : les constructions nouvelles, les extensions et les modifications.

- Les déclarations préalables : les piscines, les modifications extérieurs, les panneaux photovoltaïques, les clotures, etc...

RETROUVEZ L'AGENDA PRÉVISIONNEL DE L'ANNÉE 2025 !

22 mars	Soirée Belote CFV
1er juin	Foire à tout CFV
15 juin	Théâtre des Oiseaux
13 juillet	Fête Nationale
12 octobre	Bourse aux jouets CFV
11 novembre	Commémoration de l'armistice
16 novembre	Marché artisanal CFV
21 novembre	Beaujolais Nouveau
24 novembre	Repas des aînés
5/6 décembre	Téléthon
20/21 décembre	Foire aux vins et à la gastronomie

Mairie de Vert

64 Grande rue 78930 Vert
01 34 76 30 71

Mail : mairiedevert@orange.fr
accueil.mairiedevert@orange.fr
secretariat.mairiedevert@orange.fr

Site : www.vert78930.fr

Groupe Scolaire Clos des Mésanges

64 Grande rue 78930 Vert - 07 85 36 38 51

Maternelle : 01 34 76 44 56

Elémentaire : 01 34 76 33 01

Garderie : 06 82 67 41 89

Bibliothèque

64 Grande rue 78930 Vert

Agence Postale

34 Grande rue 78930 Vert
01 34 76 32 00

Salle des fêtes

Rue de la Libération 78930 Vert

Cabinet médical

1 côte Guépin 78790 Septeuil
01 34 76 35 34

Vous pouvez également prendre rendez-vous en ligne sur doctolib.fr

Brigade de Gendarmerie :

106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
01 34 97 28 70 ou 17

www.contacterlagendarmerie.fr

Conseil départemental des Yvelines

2 Place André Mignot 78012 Versailles Cedex
01 39 07 78 78

Canton de Bonnières s/ Seine

Josette JEAN - Maire de Condé s/ Vesgre
Patrick Stefanini

Préfecture

1 rue Jean Houdon 78010 Versailles
01 39 49 78 00

Site : www.yvelines.gouv.fr

Twitter : @Prefet78

Préfet : M. ROSE Frédéric

www.yvelines.gouv.fr

Sous-Préfecture

18/20 rue de Lorraine 78201 Mantes-la-Jolie
Cedex

01 30 92 74 00

Mail : sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr

Sous préfet : M. AMAT Jean-Louis

Député des Yvelines - 9^{ème} circonscription

Dieynaba DIOP - Permannence en circonscription

47 rue Aristide Briand

78130 Les Mureaux

dieynaba.diop@assemblee-nationale.fr

Sénateur des Yvelines

Eric DUMOULIN

15 rue Vaugirard 75291 Paris Cédex 06

Standard : 01 42 32 20 00

Centre des finances publiques - Hôtel des Impôts - Cadastre

1 place Jean Moulin 78200 Mantes-la-Jolie

01 34 79 49 00

GPS&O (Grand Paris Seine & Oise)

gpseo.fr

- **Standard :** 01 82 86 00 86

- **Urgences :** 01 39 29 65 65

Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) CHL Mantois Antenne Ouest

Immeuble Hermès 1 rue de la Somme 78200 Mantes-la-Jolie

01 39 07 79 04

Site : www.mdp78.yvelines.fr

Mail : seineaval-ouest@mda.yvelines.fr

Mission locale du Mantois

Centre commercial Mantes 2 - Bâtiment le Cube -

Allée des médecins 78200 Mantes-la-Jolie

01 30 94 23 44

CPAM

3 rue de la Tellerie 78711 Mantes-la-Ville

Site : www.ameli.fr

01 30 90 36 46 / 0 811 70 36 46

VEOLIA EAU (Assainissement)

Les Hauts Gravières 78200 Buchelay

01 30 98 51 29 / 09 69 36 04 00

SEFO (Société des eaux de fin d'Oise)

01 39 70 20 00

Transdev

ZAC de la Prévoté - 2 Route de Bû 78550 Houdan

01 30 46 96 60

Site : www.iledefrance-mobilités.fr

SICAE ELY

33 rue de la Gare 78910 Tacoignières

01 34 94 68 00

Mail : contact@sicae-ely.fr

Site : www.sicae-ely.fr

SMTS (Syndicat Mixte de Transport Scolaire)

Mantes - Maule - Septeuil

2 rue du Clos Doré 78930 Boinville-en-Mantois

06 74 53 14 10

Mail : smts.boinville78930@gmail.com

Site : www.smtsboinville.com

Taxi

RUIZ Alain 06 76 82 26 45

Ambulances

- Ambulances ile de France : 01 30 42 65 64

- *Ambulance Inter :* 01 34 77 18 20

- Ambulances ABC : 01 34 78 49 62

- BS Ambulances : 01 34 97 86 25

CIPAM Buchelay

(Chenil intercommunal de protection animale du Mantois)

7 rue des Piquettes 78200 Buchelay

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi

10h-12h / 14h-17h

01 30 63 06 02

Mail : c.i.p.a.m@orange.fr

TAMY Transport à la demande

Inscription : 09 70 80 96 63

de 9h à 18h du lundi au vendredi





Calendrier des collectes 2025

☉ Pour l'adresse : 64 Grande Rue 78930 Vert

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
01 Me	01 Sa	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Je	02 Di	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Ve	03 Lu	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Sa	04 Ma	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Di	05 Me	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Lu	06 Je	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Ma	07 Ve	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Me	08 Sa	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Je	09 Di	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Ve	10 Lu	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Sa	11 Ma	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Di	12 Me	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Lu	13 Je	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Ma	14 Ve	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Me	15 Sa	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Je	16 Di	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Ve	17 Lu	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Sa	18 Ma	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Di	19 Me	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Lu	20 Je	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Ma	21 Ve	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Me	22 Sa	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Je	23 Di	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Ve	24 Lu	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Sa	25 Ma	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Di	26 Me	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Lu	27 Je	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Ma	28 Ve	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Me	29 Sa	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Je	30 Di	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
31 Ve	31 Lu	31 Lu	31 Me	31 Sa	27

Vacances scolaires
 Jour férié

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Végétaux
- Devant chez vous
- Sortir votre bac le matin avant midi
- Embombrants
- Devant chez vous
- Sortir vos encombrants la veille au soir à partir de 18h00

C'est nouveau !
 Flasher pour des infos personnalisées sur vos déchets !



Calendrier des collectes 2025

9 Pour l'adresse : 64 Grande Rue 78930 Vert

Mois	Jour	Date	Collecte	Notes
Juillet	01	Ma		
	02	Me		
	03	Je		
	04	Ve		
	05	Sa		
	06	Di		
	07	Lu		
Août	08	Ma		
	09	Me		
	10	Je		
	11	Ve		
	12	Sa		
	13	Di		
	14	Lu	29	
Septembre	15	Ma		
	16	Me		
	17	Je		
	18	Ve		
	19	Sa		
	20	Di		
	21	Lu		
Octobre	22	Ma		
	23	Me		
	24	Je		
	25	Ve		
	26	Sa		
	27	Di		
	28	Lu		
Novembre	29	Ma		
	30	Me		
	31	Je		
	01	Ma		
	02	Me		
	03	Je		
	04	Ve		
Décembre	05	Sa		
	06	Di		
	07	Lu		
	08	Ma		
	09	Me		
	10	Je		
	11	Ve		

Vacances scolaires
Jour férié

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables
- Végétaux
- Devant chez vous
- Sortir votre bac le matin avant midi
- Encombrants**
- Devant chez vous
- Sortir vos encombrants la veille au soir à partir de 18h00

C'est nouveau !
Flasher pour des
infos
personnalisées
sur vos déchets !









Retrouvez nos actualités
sur votre
site internet !

 www.vert78930.fr

Vert infos
Le bulletin municipal de votre commune



Vert infos - @ : mairiedevert@orange.fr - 01 34 76 30 71